

Carte T, G ou S par la VAE

Validation des acquis de l'expérience.

Une voie d'accès à la carte, sans formation initiale.

DURÉE

4 à 10 mois

VOLUME PÉDAGOGIQUE

26 heures

MODALITÉS

**Formation ouverte et à distance (FOAD) ·
Sessions permanentes**

TARIF

3 999 € — net de taxe

DÉLAI D'ACCÈS

**48 heures ouvrées en moyenne entre la
réception de l'accord et l'activation du compte.
Entrées et sorties permanentes, aucune
session à attendre.**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire reconnaître les compétences construites dans votre activité professionnelle, bénévole ou associative.
- Organiser vos preuves et construire un dossier démonstratif en lien avec le référentiel visé.
- Obtenir la certification Responsable d'affaires immobilières, enregistrée au répertoire national sous le numéro RNCP 36073.
- Disposer du diplôme qui justifie de l'aptitude professionnelle devant la chambre de commerce et d'industrie.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, agents publics et bénévoles justifiant d'au moins un an d'expérience, continue ou discontinuée, en rapport direct avec la certification visée.

PRÉREQUIS

Au moins un an d'expérience, continue ou discontinuée, en rapport direct avec la certification visée. Aucun diplôme préalable n'est exigé.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MODULE 01

Information et orientation — 1 h, non facturée

Vous présentez votre parcours, vos missions et votre projet de certification. Nous clarifions le dispositif, son calendrier et ses exigences.

MODULE 02

Étude de faisabilité et conseil — 2 h

Vérification de la cohérence entre votre expérience et le référentiel visé, et choix de la certification.

MODULE 03

Accompagnement au financement — 1 h, optionnelle

Identification du financeur compétent et constitution du dossier de prise en charge.

MODULE 04

Recevabilité, livret 1 — 4 h

Constitution du dossier de recevabilité et des justificatifs d'activité.

MODULE 05

Accompagnement méthodologique, livret 2 — 10 h

Méthode de rédaction, mise en relation des situations exercées, des décisions prises, des résultats obtenus et des preuves présentées. Relectures et ajustements.

MODULE 06

Jury de validation — Avec le certificateur

Préparation de l'entretien, puis passage devant le jury du certificateur.

MODULE 07

Suivi après le jury — 1 h, non facturée

Lecture de la décision, suites à donner en cas de validation partielle.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Un accompagnement individualisé en distanciel synchrone, avec un architecte accompagnateur de parcours VAE.
- Un accès à la plateforme et aux ressources pédagogiques du parcours.
- Des relectures et des ajustements du livret, jusqu'à la préparation du jury.
- Un suivi individuel, de l'entretien d'information au suivi après le jury.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un entretien d'information puis une étude de faisabilité conditionnent l'entrée dans la démarche.
- Le dossier de suivi et la complétude des livrets permettent d'apprécier la progression tout au long de l'accompagnement.
- L'évaluation finale appartient au jury du certificateur, qui prononce une validation totale, partielle ou un refus. L'accompagnement ne s'y substitue pas.

SANCTION DE LA FORMATION

La décision appartient au jury du certificateur. En cas de validation, la certification Responsable d'affaires immobilières, RNCP 36073, est délivrée par SUPERTERIAIRE. La carte professionnelle est ensuite demandée à la chambre de commerce et d'industrie, qui l'instruit au vu de ce diplôme et des autres conditions qu'elle vérifie. L'étude de faisabilité et l'accompagnement ne préjugent ni de la recevabilité définitive, ni de la décision du jury.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Demande de devis depuis le site, par téléphone ou par courriel.
- Entretien ou échange par courriel de positionnement, pour vérifier l'adéquation du parcours à votre situation.
- Envoi de la convention ou du contrat de formation, à retourner signé.
- Ouverture de vos accès à la plateforme dès réception de l'accord.

Délai d'accès : 48 heures ouvrées en moyenne entre la réception de l'accord et l'activation du compte. Entrées et sorties permanentes, aucune session à attendre.

TARIF ET FINANCEMENT

3 999 € net de taxe · Accompagnement individualisé, entretien de faisabilité compris.. TVA non applicable, article 261-4-4°-a du Code général des impôts.

Selon votre statut, la formation peut être prise en charge par un opérateur de compétences, l'OPCO dont relève la convention collective de l'entreprise, le plan de développement des compétences de l'employeur, pour les salariés, le FIF-PL, pour les professionnels libéraux, l'AGEFICE, pour les dirigeants non salariés, France Travail, selon la situation. La prise en charge dépend de votre statut et de votre activité. L'ENFPI vous accompagne dans la démarche : identification du financeur compétent, constitution du dossier, dépôt de la demande et suivi jusqu'à l'accord. Les formations ORIAS ne sont pas éligibles au CPF.

ACCESSIBILITÉ

La formation se déroule à distance et reste accessible aux personnes en situation de handicap. Toute situation particulière est étudiée avant l'entrée en formation afin d'adapter le parcours ou de vous orienter. Référent handicap : referent@enfpi.fr.

SUITE ET DÉBOUCHÉS

- La formation continue Loi ALUR, obligation distincte qui commence une fois la carte obtenue.
- La conformité LCB-FT appliquée à l'immobilier, au titre du décret du 24 avril 2026.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

La carte professionnelle est délivrée par la chambre de commerce et d'industrie à qui justifie d'une aptitude professionnelle. Le diplôme en est l'une des voies. La validation des acquis de l'expérience permet d'obtenir ce diplôme sans reprendre d'études : l'article L. 6411-1 du Code du travail ouvre le service public de la VAE à toute personne justifiant d'une activité en rapport direct avec le contenu de la certification visée. Attention à ne pas confondre avec la formation continue de la loi ALUR. La VAE n'est pas une action de formation au sens de cette obligation : elle ne s'impute pas sur les quatorze heures annuelles, et sa sanction est une certification, non une attestation de formation.